D02 - AIDE A LA RÉDACTION

DU DOSSIER FORMATION

**CAMPAGNE D’ÉVALUATION 2020-2021**

VAGUE B

Un « dossier formation master » décrit, en vue d’évaluation, une formation (mention) de niveau master. Un dossier décrit une mention existant dans l’offre de formation actuelle de l’établissement (éventuellement de plusieurs établissements en cas de co-accréditation).

Ce dossier résulte d’une synthèse au niveau de la mention (et non pas au niveau des parcours/spécialités internes à la mention) de l’autoévaluation bilan/perspectives de la formation réalisée par l’établissement. Ainsi, un « dossier formation master » ne contient pas de parties internes différenciées pour les parcours et/ou spécialités ; l’autoévaluation fournie doit condenser, au seul niveau de la mention les éventuelles autoévaluations à un grain plus fin réalisées dans l’établissement.

Le « dossier formation master » est déposé par l’établissement responsable en utilisant l’intitulé de la formation indiqué dans l’accréditation de la formation.

Il se compose de quatre parties :

1. Un dossier d’autoévaluation de la formation (environ 10 pages) : autoévaluation de la formation sur les quatre grands domaines d’évaluation utilisés (on se réfèrera ici au « Référentiel Hcéres pour l’évaluation d’une formation conférant le grade de master » Vague B), assortie des perspectives d’amélioration et d’évolution de la formation.
2. De tableaux récapitulatifs des données caractéristiques de la formation.
3. D’annexes complétant la présentation et fournissant des éléments de preuves.
4. Du supplément au diplôme de la formation.

Rappel des domaines de l’Évaluation

Pour le détail de ces domaines, on se référera au « Référentiel Hcéres d’évaluation d’une formation conférant le grade de master » Vague B. Ces critères sont à considérer de manière plus ou moins importante selon le type de la formation.

1. **Finalité de la formation**

Cette partie décrit et analyse les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences, les débouchés et les poursuites d’études.

1. **Positionnement de la formation**

Cette partie décrit et analyse le positionnement de la formation dans un espace local, régional, national ou international selon les cas, l’articulation entre la formation et la recherche, les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, les partenariats avec des établissements d’enseignement supérieur étrangers.

1. **Organisation pédagogique de la formation**

Cette partie décrit et analyse la structure de la formation, l’adaptation aux différents profils et projets des étudiants, ainsi que la place de l’approche compétences, de la démarche scientifique, la présence de projets et stages, les compétences transversales utiles à l’insertion professionnelle, les modalités pédagogiques diversifiées, l’utilisation du numérique, la dimension internationale.

1. **Pilotage de la formation**

Cette partie décrit et analyse l’équipe pédagogique, les modalités de pilotage et la participation des étudiants, l’évaluation des connaissances, le suivi de l’acquisition de compétences.

1. **Dispositifs d’assurance qualité**

Cette partie décrit et analyse la démarche qualité dans la formation, le processus d’autoévaluation, les effectifs, la réussite des étudiants, le devenir des diplômés et la qualité de l’insertion, ainsi que l’impact de ces éléments dans l’amélioration continue de la formation.

DonnÉes caractÉristiques de la formation

Les tableaux suivants sont à fournir dans le dossier (au format Excel le plus approprié pour la formation).

*Pour tous ces tableaux, si plusieurs parcours existent dans la formation, on pourra fournir plusieurs tableaux, par exemple un pour le tronc commun, les autres pour les parcours.*

1. **Un tableau des unités d’enseignement**

Ce tableau listera toutes les unités d’enseignement de la formation pour l’année universitaire 2019-2020. Pour chaque UE on indiquera : l’intitulé, le parcours ou tronc commun, la discipline ou compétence concernée, la modalité (C, TD, TP, …), le semestre, le volume horaire en présentiel, le coefficient et les crédits européens (ECTS) associés.

1. **Un tableau de l’équipe pédagogique**

Ce tableau listera tous les intervenants de la formation pour l’année universitaire 2019-2020. Pour chaque intervenant on indiquera : son nom/prénom, son grade et section CNU et composante d’appartenance s’il est enseignant-chercheur, sa fonction et son entreprise ou association s’il n’est pas universitaire, le nombre d’heures assurées, les UE d’intervention, et le cas échéant ses responsabilités particulières dans le pilotage de la formation. **Il n’est pas demandé de lister tous les intervenants ponctuels mais simplement ceux constitutifs de l’équipe pédagogique**.

1. **Un tableau des effectifs sur la dernière période**

Pour les **trois** dernières années universitaires de fonctionnement de la formation, on indiquera, pour chaque année de la formation (M1, M2), le nombre d’inscrits pédagogiques, le nombre d’inscrits ayant validé, même partiellement, leur année, le nombre d’abandons ou de sortants pour une autre formation, et pour l’année terminale d’une formation (le M2), on indiquera le nombre de diplômés. On veillera à mettre en remarque toute information permettant de comprendre l’évolution des flux.

1. **Un tableau de l’insertion professionnelle et de la poursuite d’études pour la dernière période**

Pour les **trois** dernières années universitaires de fonctionnement de la formation, on indiquera, pour chaque année terminale de la formation (le M2), le nombre de diplômés ayant poursuivi leurs études (ainsi que l’établissement et le type de poursuite d’études), le nombre de diplômés s’étant insérés dans la vie professionnelle et le type d’insertion, le nombre de diplômés en recherche d’emploi, la date de réalisation de l’enquête et le nombre de répondants à l’enquête.